

Le magazine de

LA VILLE DE SALLES

P.12

MANDAT 2020-2026 :
PRÉSENTATION DE
LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

Gil Felip
PHOTOGRAPHE

© Gil Felip

P.05

ZOOM SUR...

Recensement de la population salloise
du 21 janvier au 20 février 2021

P.11

MA VILLE S'ENGAGE

Démocratie participative



Immo Alienor

VOUS SOUHAITEZ VENDRE ?

NOUS VOUS OFFRONS :

- Une estimation **juste et réaliste**
- Des collaborateurs **formés et professionnels**
- Photos **HDR, drone, homestaging**
- Une clientèle **nationale et internationale**
- **Un marketing de pointe**
- **Une étude de solvabilité** des clients acquéreurs
- **Un rapport d'activité mensuel** et un compte rendu après chaque visite
- **Et surtout une commission d'agence raisonnable** de 3 % HT
(Avec un minimum de 6500 € HT)



Chères Salloises, Chers Sallois,

À l'occasion du premier numéro du magazine municipal de la nouvelle mandature, nous tenons d'abord à remercier toutes celles et tous ceux qui nous ont fait confiance le 28 juin dernier.

L'équipe municipale que vous avez élue est désormais en place et au travail avec un binôme en responsabilité comme nous nous y sommes engagés. Le partage des tâches entre le Maire et sa première adjointe mais également avec toute une équipe offre une réelle efficacité dans la mise en place des projets.

Nous nous appuyons sur une équipe soudée, dynamique, motivée et aux multiples compétences mises au service de la commune. Une équipe qui a d'abord pris le temps de réfléchir au fonctionnement interne de la commune et d'étudier les dossiers en cours. Une équipe qui doit, dans un esprit de continuité républicaine, mettre en œuvre les décisions budgétaires votées par le précédent conseil municipal, tout en engageant les actions nécessaires à la réalisation de son projet. Bien qu'il ait été difficile de se réunir dans les conditions sanitaires

que nous connaissons actuellement, différentes commissions communales ont été créées dans lesquelles chaque élu est impliqué et a pris des responsabilités. Des commissions que nous avons voulues ouvertes aux habitants dans un esprit de démocratie participative. Nous confirmons ainsi notre engagement d'être à l'écoute attentive des Sallois(es). Cela se poursuivra prochainement avec la mise en place du Conseil de la vie associative et des conseils de quartier.

Fidèles à nos engagements sur la charte « Anticor », nous avons confié la vice-présidence de la commission des finances à un membre de la minorité, un règlement de la commande publique a été voté et le nouveau règlement intérieur du conseil municipal inclut désormais une charte de déontologie.

« Nous confirmons ainsi notre engagement d'être à l'écoute attentive des Sallois(es) ».

Avec l'épidémie qui continue à porter atteinte à nos modes de vie et à prolonger cette situation sanitaire inédite, mais également dans une volonté de plus grande transparence, nous avons souhaité que les conseils municipaux soient désormais diffusés en direct sur le site Facebook de la Ville de Salles pour que le maximum de nos concitoyens puisse en suivre les débats.

Pour nos écoles, le travail de nos agents ou l'activité de nos associations, l'administration municipale suit au quotidien l'actualité réglementaire et les consignes préfectorales afin de perturber le moins possible le service public local que nous vous devons.

Nous demeurons plus que jamais mobilisés et à votre écoute. Restons vigilants et protégeons-nous, c'est la meilleure réponse à fournir pour continuer à vivre normalement.

Nous savons pouvoir compter sur votre sens des responsabilités individuelles pour vous protéger et surtout protéger les personnes les plus fragiles. Le respect des gestes bar-

rières reste la mesure la plus efficace pour contrer ce virus, ne nous relâchons pas !

Pour autant, la vie poursuit son cours en modifiant nos comportements et en nous adaptant. L'action municipale est dans cette stratégie d'adaptation tout en restant optimiste et tournée vers l'avenir. À cet effet, nous continuons avec les associations la programmation d'événements festifs même si le contexte sanitaire nous obligera peut-être à les annuler à la dernière minute.

Prenez soin de vous et des personnes qui vous sont chères.

Bruno BUREAU, Maire de Salles
Nadège DOSBA, 1^{ère} Adjointe



SOMMAIRE

P.03 **ENTRE NOUS**

P.04 **RETOUR EN IMAGES**

P.05 **ZOOM SUR**

P.06 **ACTUS**

P.10 **INFOS TRAVAUX**

P.11 **MA VILLE S'ENGAGE**

P.12 **FOCUS**

Présentation de la nouvelle équipe municipale

P.16 **CADRE DE VIE**

P.18 **DÉVELOPPEMENT ÉCO**

P.20 **EN DIRECT DU VAL DE L'EYRE**

P.21 **PAROLES D'ASSOS**

P.22 **TRIBUNE LIBRE**

P.23 **AGENDA**

Magazine d'informations de la commune de Salles édité par la mairie de Salles 4 place de la Mairie 33770 Salles
T. 05 57 71 98 60 F. 05 56 88 43 95
Email : contact@ville-de-salles.com
Directeur de la publication : Bruno Bureau.
Rédaction : Mairie de Salles, KA2 Communication, Anacoluthe.
Direction artistique et réalisation : KA2 Communication. Impression : Imprimerie Laplante.
Crédit photos : Mairie de Salles
N°1 décembre 2020 - Tirage 3 700 exemplaires sur papier PEFC.
Dépôt légal à parution. ISSN 2606-0868

01. DENISE DEMEURE, UNE CENTENAIRE À SALLES

Bruno Bureau, maire de Salles et Pierre Brouste-Lefin, conseiller municipal délégué à la solidarité ainsi que l'équipe municipale, ont souhaité un très joyeux anniversaire à Mme Denise DEMEURE le 18 juillet dernier pour ses 100 ans, en lui offrant un bouquet de fleurs.



02. FORUM DES ASSOCIATIONS

C'est sur la place du champ de foire que s'est tenu cette année le traditionnel Forum des associations, le 12 septembre dernier. À cette occasion et tout en respectant les consignes sanitaires, les Sallois(es) ont pu rencontrer plus de 48 associations !



03. JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Sur le thème « Patrimoine et éducation : apprendre pour la vie », la 37^{ème} édition des Journées Européennes du Patrimoine s'est déroulée le 19 septembre.

Au programme : découverte de l'apiculture, visite de l'atelier de l'artiste Marnie Martin et ciné-concert spatial présenté par le groupe T60, dans la salle des fêtes du bourg.



04. LE P'TIT DÉJEUNER DES ENTREPRENEURS

Pour cette 1^{ère} édition, 40 entrepreneurs sallois ont répondu présents le 22 septembre à l'invitation de M. le Maire et de son équipe municipale. L'objectif : se rencontrer et échanger sur la vie économique salloise. Vous souhaitez participer à la prochaine édition ? Merci de vous rapprocher du service communication : communication@ville-de-salles.com



05. HOMMAGE À SAMUEL PATY, MERCREDI 21 OCTOBRE

Les Sallois(es) se sont réunis le 21 octobre sur la place de la mairie pour rendre un dernier hommage à Samuel PATY, enseignant assassiné sauvagement à Conflans-Sainte-Honorine.



06. EN HOMMAGE À MARNIE

L'œuvre de Marnie Martin, artiste salloise passionnée, a été mise à l'honneur à travers une exposition découverte intitulée "L'estampe" à la Médiathèque de Salles. Une exposition vente au profit du CHU de Bordeaux était prévue dans la salle des fêtes du bourg en novembre dernier, mais n'a pas pu être maintenue suite au confinement. Elle sera reprogrammée ultérieurement.

06. EN HOMMAGE À MARNIE

Artiste salloise passionnée



Expo-découverte
« L'estampe »

du 22 sept. 2020
au 10 oct. 2020

Médiathèque Municipale
pendant les horaires d'ouverture

Expo-vente
au profit du CHU de
Bordeaux

du 24 nov. 2020
au 29 nov. 2020

Salle des fêtes du bourg
10h-12h / 14h-18h
Nocturne jusqu'à 20h le vendredi

Plus d'infos sur ville-de-salles.com

#JeSuisEnseignant

RECENSEMENT DE LA POPULATION SALLOISE DU 21 JANVIER AU 20 FÉVRIER 2021

Les agents recenseurs mandatés par l'Insee vont sillonner notre commune. À cette occasion, ils viendront vous rencontrer et vous recenser, directement à votre domicile. Merci de leur réserver le meilleur accueil.

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

Réalisé par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et les communes, le recensement permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

C'est grâce à ces données que les projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés :

- **Pour l'État** : définir les politiques publiques nationales
- **Pour les communes** : calculer la contribution de l'État au budget des communes ; décider des services, équipements collectifs (écoles, hôpitaux, infrastructures des transports, etc.) et programmes de rénovation ; définir le nombre d'élus au Conseil Municipal...
- **Pour les entreprises et les associations** : ouvrir de nouveaux commerces ; construire de nouveaux logements, répondre aux besoins de la population...

+ D'INFOS

Toutes les informations sur le site de la Ville : ville-de-salles.com



LE RECENSEMENT EN LIGNE, COMMENT ÇA MARCHE ?

- Rendez-vous sur le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne »
- Saisissez vos codes d'accès personnels qui se trouvent sur la notice qui vous sera remise par l'agent recenseur
- Entrez les informations de votre logement qui se trouvent sur la notice
- Répondez au questionnaire - Vous serez guidé à chaque étape
- Validez et c'est terminé !



ATTENTION

LE RECENSEMENT EST GRATUIT, NE RÉPONDEZ PAS AUX SITES QUI VOUS RÉCLAMENT DE L'ARGENT.

COMMENT SUIS-JE RECENSÉ ?

MA COMMUNE A MOINS
DE 10 000 HABITANTS



Le recensement a lieu tous les **5** ans auprès de l'ensemble de la population communale

L'agent recenseur me remet mes codes confidentiels d'accès au questionnaire



Je remplis le questionnaire



Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, utilisez le questionnaire papier



MA COMMUNE A PLUS
DE 10 000 HABITANTS



Le recensement a lieu tous les ans sur un échantillon de **8%** de la population

Par internet sur
www.le-recensement-et-moi.fr



Validez et c'est terminé !



L'agent recenseur repassera sur rendez-vous pour récupérer le questionnaire sous quelques jours



SPORTS

ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

Elle propose aux enfants de vivre et pratiquer des activités physiques et sportives variées tout au long de l'année. Les différents cycles de découverte sont encadrés par les éducateurs sportifs de la commune. Au programme, en fonction des âges : athlétisme, gymnastique, sports collectifs, sports de glisse, vélo.



VACANCES SPORTIVES

Encadré par des éducateurs sportifs diplômés, cet Accueil de Loisir Sans Hébergement (ALSH) permet aux jeunes Sallois entre 8 et 14 ans de s'initier à de nouveaux sports durant des semaines complètes de vacances scolaires. Au programme : découverte et approfondissement des sports collectifs et de coopération, activités de pleine nature en petits groupes, activités gymniques et athlétiques.

Ces 3 prestations représentent une opportunité pour les jeunes Sallois de découvrir des sports et activités physiques parfois mal connus. Il s'agit aussi de leur donner le goût du sport dès le plus jeune âge, de leur donner envie de pratiquer en dehors du temps scolaire en s'inscrivant dans une ou plusieurs de nos associations.

LE SPORT À L'ÉCOLE

TÉMOIGNAGE D'UNE ENSEIGNANTE

« Depuis 4 ans, les élèves de notre école bénéficient de cycles sportifs animés par des éducateurs sportifs compétents. C'est un réel plaisir de pouvoir proposer tout au long de l'année pour des élèves du CP au CM2, une ouverture sportive allant du roller à l'athlétisme en passant par le hockey ou l'accro sport. Marlène, Séverine et Florian sont attendus chaque année avec impatience autant par les enfants que par les enseignants. Les progressions sont dynamiques, adaptées et les sports variés. Nous ne pouvons que nous féliciter de l'existence de ces cycles sportifs qui amènent aussi une égalité de tous les élèves des écoles de notre commune face aux activités sportives en école élémentaire. »

Au total ce sont 23 classes qui bénéficient de ce dispositif !

Céline LAURENT, école du Caplanne, CE1/CE2

DÉCOUVERTE DU SKI : EN PISTE POUR 2021

Du 7 au 13 février 2021, le séjour ski, organisé par le Service sport et vie associative, permettra à 23 nouveaux participants âgés de 10 à 14 ans de découvrir les plaisirs de la glisse. Au programme : plusieurs heures de ski par jour et initiation au snowboard en fin de semaine. Comme chaque année, ce séjour se déroule à Cambre d'Aze (66). Les jeunes profiteront d'un hébergement au pied des pistes dans une station raisonnablement fréquentée.

+ D'INFOS

Places limitées - Renseignements :
sports2@ville-de-salles.com / 05 56 88 38 87



SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

Le service vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h par téléphone ou en accueil physique.

2 rue du Castéra - 05 56 88 34 63 - sej@ville-de-salles.com

ÉQUIPEMENT DES ÉCOLES EN MATÉRIEL NUMÉRIQUE INNOVANT

Dans le cadre du projet « Le numérique au service de l'enseignement Girondin » impulsé par le Département de la Gironde, la Mairie de Salles a signé en 2019 une convention pour l'achat groupé de matériel numérique innovant avec le syndicat mixte Gironde Numérique.

Ce sont au total 9 vidéoprojecteurs interactifs et un écran tactile qui ont été installés dans les différentes écoles de la commune (Lanot, Lavignolle, Caplance, Octave Cazauvieilh et primaire Rive Gauche). Ils étaient accompagnés de la fourniture et de l'installation d'ordinateur, de haut-parleurs et de tableaux blancs.

Le projet est cofinancé par l'Union européenne avec le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).



Les Communautés de Communes et d'Agglomérations de Gironde



ACCUEIL DE LOISIRS

3-6 ans : école Maternelle Rive Droite (Rue du château) mercredis et vacances scolaires.

6-12 ans : école Octave Cazauvieilh (rue du Castéra) les mercredis et école élémentaire Rive Gauche (Route du Martinet) les vacances scolaires.



Contact des équipes d'animation :

ALSH 3-6 ans : **06 21 27 08 13**

ALSH 6-12 ans : **06 13 38 82 21**

LA PAROLE À NOS JEUNES !

Sous l'impulsion de la nouvelle municipalité, un Conseil des Jeunes va se former !

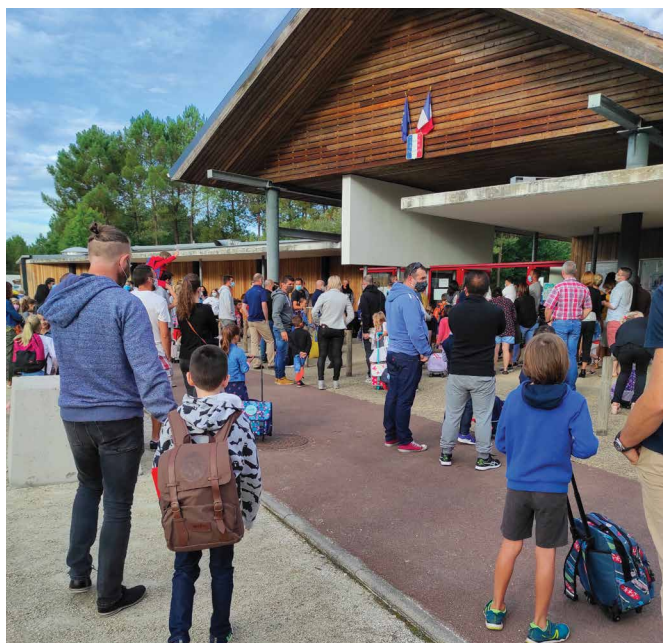
Être citoyen, ce n'est pas réservé aux adultes.

" Pour nous aider à construire notre ville de demain, nous avons besoin de toi. Deviens acteur, ce projet peut-être le tien."

Alexandre, 17 ans - futur acteur du CMJ

+ D'INFOS

Rapproche-toi de l'élu délégué à la jeunesse : morgan.boutet@ville-de-salles.com



UNE RENTRÉE SCOLAIRE 2020/2021 SINGULIÈRE

Malgré le contexte singulier lié à la crise sanitaire, la rentrée scolaire s'est bien déroulée et les enfants ont pu reprendre leur vie d'écoliers. Au côté des enseignants, le personnel municipal a mis en place un protocole sanitaire précis afin qu'il y ait une cohérence sur l'ensemble de la journée des enfants au sein des écoles. Au total, 848 enfants sont scolarisés dans les 33 classes des écoles de Salles, 569 en élémentaire et 279 en maternelle.

PETITE ENFANCE



RAPPEL SANITAIRE DANS LES STRUCTURES

Le multi accueil « Têtes en l'Éyre », le Relais Petite Enfance (RPE), le Relais Assistantes Maternelles (RAM) et le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) fonctionnent normalement avec un protocole spécifique pour chaque structure selon le guide ministériel du 25 septembre 2020. Ces mesures sanitaires, nécessaires à la lutte contre l'épidémie, peuvent évoluer et vous en serez bien sûr informés.

La rentrée a permis de remettre pleinement au centre de l'attention, l'enfant, ses besoins et ceux de ses parents. Les professionnelles petite enfance de l'accueil collectif et individuel ont su réinventer leurs pratiques et les adapter aux nouvelles contraintes pour préserver un accompagnement bienveillant de chaque enfant dans son éveil et son éducation, son développement, son épanouissement et sa socialisation.

LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

Le LAEP est un lieu d'écoute, d'échanges et d'attention mutuelle, en présence de deux accueillantes : Corinne et Christiane. Il est destiné aux enfants, accompagnés de leurs parents, de membres de leur familles ou d'adultes référents. Les futurs parents sont également les bienvenus !

Il est ouvert tous les mardis de 9h à 12h (hors vacances de Noël et mois d'août), dans les locaux du Relais Petite Enfance au 35, rue Va-au-Champ.

Venez quand vous le souhaitez et restez le temps que vous désirez. L'accès est libre, sans obligation d'inscription ni de régularité.

Un lieu où les enfants peuvent :

- Rencontrer d'autres enfants et d'autres adultes ;
- Découvrir des jeux adaptés à leur âge ;
- Développer leur intérêt et leur éveil.

Un lieu où les parents peuvent :

- Passer un moment d'échange, de détente et de partage avec leur enfant ;
- Rencontrer d'autres parents et tisser de nouveaux liens ;
- Partager des expériences, poser des questions, aborder des thèmes liés à leur enfant et à leur rôle parental, aussi bien avec d'autres parents, qu'avec l'équipe d'accueillants composée de professionnels de la petite enfance.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



UNE NOUVELLE DIRECTRICE POUR LE CCAS

Arrivant fraîchement (ou chaudement) de Mayotte, Marion SCHUMMER a récemment pris ses fonctions de directrice du CCAS.

Diplômée d'un Master 2 en développement territorial, elle est titulaire de la fonction publique territoriale au grade d'attaché. Responsable du

Pôle Social à la Mairie de Chirongui à Mayotte pendant plus de 5 ans, elle a aujourd'hui souhaité s'envoler vers de nouvelles perspectives professionnelles et personnelles et c'est à Salles qu'elle a décidé de s'installer. Le Président du CCAS et Maire de Salles, Bruno BUREAU lui a confié de nouvelles missions prioritaires, notamment : la réalisation d'un diagnostic « Analyse des besoins sociaux », le recensement des personnes vulnérables sur la commune et le renforcement des liens entre le CCAS, la Mairie et les partenaires extérieurs notamment dans les secteurs du logement et de l'insertion.



REPAS DES AÎNÉS

« Le repas des aînés, organisé d'ordinaire le dernier vendredi du mois de janvier, est un rendez-vous incontournable de la vie de notre commune. Toujours plus nombreux à y participer, les bénéficiaires attendent avec impatience cette journée festive partagée avec des amis, des membres de la famille, des voisins.

Mais comme chacun le sait, la crise sanitaire de la COVID perturbe toutes les manifestations et organisations, publiques ou privées. C'est pourquoi nous avons pris la décision de renoncer à l'organisation de ce repas. Une décision difficile à prendre, connaissant l'attachement des intéressés à cette manifestation, mais nécessaire en raison du contexte actuel. Toutefois, nos aînés ne seront pas oubliés puisque nous proposons un coffret gourmand pour les 72 ans et plus qui sera distribué par les élus avec l'aide du Conseil des Sages, au cours de la dernière semaine de janvier. Et c'est avec plaisir que nous espérons vous retrouver pour le repas des aînés de janvier 2022 ! »

Sylvie Dufourcq, adjointe au maire déléguée à la solidarité

FESTIVITÉS*

*Sous réserve des directives et des dispositions relatives à la crise sanitaire liée au virus Covid-19.

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

À condition sanitaire exceptionnelle, accueil exceptionnel ! L'équipe municipale donne rendez-vous aux nouveaux habitants sur un stand dédié, à l'occasion du traditionnel marché de Noël. Sur inscription, par retour de l'invitation reçue : les samedi 12 et dimanche 13 décembre de 10h à 12h et de 14h à 16h.

Vous êtes arrivés à Salles depuis le mois d'octobre 2019 et vous n'avez pas reçu d'invitation ? Merci d'envoyer un mail à communication@ville-de-salles.com en précisant le créneau choisi et le nombre de personnes présentes.

MARCHÉ DE NOËL

Le traditionnel Marché de Noël de Salles s'installe sur la place du Champ de foire pour une nouvelle édition.

Cette année, plus de 30 exposants vous accueilleront au chaud, sous un grand chapiteau ! Sans oublier l'espace restauration pour les plus gourmands et de nombreuses animations pour toute la famille.

Nous vous donnons rendez-vous le vendredi 11 décembre de 18h30 à 22h ; le samedi 12 de 9h à 22h et le dimanche 13 de 10h à 19h.

+ D'INFOS

Programme détaillé sur ville-de-salles.com



NAISSANCES

Anna PLYART-LAMARCHE	26/03/2020
Margaux MAYOT	26/03/2020
Nohan LEBRETON	23/04/2020
Agathe ROUL	24/04/2020
Salomé SAGETTE	26/04/2020
Lya VILLARES	02/05/2020
Noé BOUDAD	05/05/2020
Victoire VIDEAU	11/05/2020
Nino OUVRARD	17/05/2020
Manon OLIVIER	26/05/2020
Baptiste BOUTET	02/06/2020
Charlotte NOËL	02/06/2020
Lara DOS SANTOS CASAIS	08/06/2020
Mady THEVENET	21/06/2020
Anton GOVIN	18/06/2020
Esteban FERREIRA DA SILVA	28/06/2020
Orion AMREIN RAGOT	04/07/2020
Lyséa ESCUDERO	02/07/2020
Arthur PLUNIAN	09/07/2020
Arthur JARLET	10/07/2020
Mahé HAMEL	22/07/2020
Léo PISTOLOZZI	29/07/2020
Lyana DE PINHO	09/08/2020
Léonie FREITAS	17/08/2020
Lino PRETO	22/08/2020
Louna BELKASS	29/08/2020
Lucas BOURRUT	30/08/2020
Maëlia CORREOC	10/09/2020
Kayla ROMFLE	08/09/2020
Aëlys JANOT	28/09/2020
Tala-Vincey FAKATE	07/10/2020
Inaya ALVES PEDREIRO	08/10/2020
Léo HUNAUULT	21/10/2020
Sayann LINE SARRAMIA	21/10/2020
Célian LE MESLE	24/10/2020
Molly JENNY	04/11/2020
Max WERRY	06/11/2020
Mathis LIMONTA	12/11/2020

DÉCÈS

Joaquim FELICIANO MADEIRA	13/04/2020
Jacky BRUGIER	10/05/2020
Maria ANTUNES veuve DE FARIA	25/05/2020
Denise GODART du PLANTY veuve SPIES	30/05/2020
Louise GASTALDELLO veuve LALANNE	30/06/2020
Claudine GUERRA veuve EGEEA	04/07/2020
Jeanne REVARDEL veuve STABLO	31/08/2020
Nuri CUADRAT	03/10/2020
Marcel GAUBERT	11/10/2020
Mauricette RUSSEL veuve LASSON	30/10/2020
Elise GRAFFIER veuve CHATEAU	12/11/2020

MARIAGES

Emmanuel KAMZOL & Servane LECOINDRE	06/06/2020
Patrice PÉRILLON & Catherine ICÉAGA	07/06/2020
Michael PICHARD & Stéphanie PEREIRA	27/06/2020
Damien MARINO & Sophie DE PANNEMAECER	18/07/2020
Thomas PAULIAT & Mélissa BEGUILHAS	08/08/2020
Grégory BOURDON & Caroline BERNARD	18/08/2020
Jean-Louis POIRROTTE & Sylvie ROCQ	22/08/2020
Christophe FAUVEAU & Dorothée LANCRENON	12/09/2020
Sébastien ROUGLAN & Sylviane BÉNIT	12/09/2020
Brice BATTU & Marie-France HERRERA-OGAYAR	26/09/2020
Jules SAVÈS & Emma NICOLAY	29/09/2020
Rudy COUSINIÉ & Sandra THÉPAUT	24/10/2020
Franck NORMAND & Sophie BORK	24/10/2020

PACS

Michel KATZ & Karine THOMAS	25/05/2020
Olivier ROUSSEAU & Vanessa LECLERCO	26/05/2020
Pierre-Philippe LACLAU & Ingrid FOLMARD	23/06/2020
Grégory MELLOUET & Lucie DEHAN	15/07/2020
Loïc COMBES & Natacha BAUDE	20/07/2020
Dylan DABRIO & Camille SANCHEZ	17/08/2020
Mathias DESNOS & Amandine OLIVIERI	25/08/2020
Radouane BELKRASS & Guënaelle BIGER	10/09/2020
Florian DE PINHO & Joanna THOMAS	29/10/2020
Rémi FERNANDEZ & Valentine FIANCETTE	13/11/2020



AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU MARCHÉ ET DE SES ABORDS TRANCHE CONDITIONNELLE 4

La dernière tranche de travaux d'aménagement du Champ de Foire (Allée du Champ de Foire) s'est déroulée de fin septembre à mi-novembre 2020.

Elle a concerné :

- Le traitement des eaux pluviales ;
- La création de deux points d'eau ;
- La mise en place de fourreaux électriques pour la pose d'un compteur électrique ;
- La réalisation d'un revêtement Castelith et d'un béton désactivé ;
- L'aménagement paysager autour des platanes.

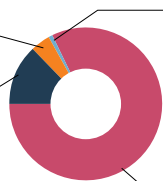
Des travaux de réfection de voirie avec la création d'un plateau ralentisseur seront réalisés ultérieurement.

Des subventions ont été sollicitées par la mairie pour le financement de ces travaux :

Coût global : **264 002 €**

Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux - DETR (4 %) **13 383 €**

Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes - FDAEC (13 %) **34 541 €**



Paysage & développement (1 %) **1 334 €**

Commune de Salles (82 %) **214 744 €**



ENTRETIEN DU CIMETIÈRE : OBJECTIF ZÉRO PESTICIDE

Depuis août 2020, les agents du service Espaces Verts n'utilisent plus de produits phytosanitaires sur la commune !

Dans le cadre de l'entretien du cimetière, la municipalité souhaite expérimenter une nouvelle manière de procéder : laisser pousser l'herbe et n'utiliser que du matériel thermique pour entretenir l'espace (rotofil, débroussaillage...). Du côté du carré militaire et des cavurnes, un désherbage manuel sera effectué.



RÉFECTION DES VOIRIES CHEMINS DE CALVIN ET DE PEYLAHON, ALLÉE DE LA GARE

La commune a procédé à la réfection de voiries avec l'entreprise Atlantic Route. En plus de cette réfection, 3 ralentisseurs ont été installés Chemin de Calvin afin de limiter la vitesse des usagers sur cette route.

Concernant le Chemin de Peylahon, il a également été entrepris une confortation des rives ainsi que la reprise d'un ouvrage d'art (pont) au-dessus d'un ruisseau.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

Un diagnostic sur l'éclairage public présent sur l'ensemble du territoire a été réalisé pendant le mois de janvier 2020. Il avait pour but de localiser les endroits nécessitant l'installation de points lumineux et de prendre en compte les demandes des administrés.

Suite à ce diagnostic, il a été décidé d'implanter en septembre dernier, les points lumineux complémentaires aux localisations suivantes : Route de la Môle, Chemin du Moulin des vaches, Route Jean de Jeanne, Route d'Argilas, Rue Pierre Deycard, Route de la Fleur, Chemin de Nelson, Route du Béguey, Chemin du Tambour, Chemin d'Arnautille, Chemin de Grollet et Chemin de Sempy. Afin de respecter l'environnement, les éclairages installés sont à LED.



RÉNOVATION DES VOIES COMMUNALES

Chaque année, l'équipe voirie réalise des travaux de rénovation de certaines portions de voies communales en bi-couche.

Cet été, ont été concernées les voies suivantes : Route de la Môle, Chemin du Moulin des vaches, Chemin Jean Toulic, Route Jean de Roux, Chemin près de Badet, Rue Jean Despujols, Chemin de Petcham, Route d'Argilas, Route de Sillac, Chemin de Heurot.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE



Du 18 septembre au 12 octobre 2020 et pour la première fois, les Sallois ont pu déposer leur candidature pour devenir membres de l'une des 7 commissions municipales.

« LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE SOUHAITE IMPLIQUER DAVANTAGE LES CITOYENS DANS LA VIE DE LEUR COMMUNE »

QU'EST-CE QU'UNE COMMISSION MUNICIPALE ?

Il s'agit initialement d'un groupe de travail réunissant des élus afin de préparer les affaires et questions qui seront soumises au conseil municipal.

Avec cette ouverture exceptionnelle aux administrés, la nouvelle équipe municipale souhaite impliquer davantage les citoyens dans la vie de leur commune.

Au total, plus de 50 candidatures ont été reçues, toutes accompagnées d'une lettre affirmant la motivation de chacun à devenir membre d'une des commissions.

La délibération cadrant cette démarche a été votée à l'unanimité en Conseil Municipal le 14 septembre dernier. Les 14 membres, choisis en premier lieu selon leurs motivations par le bureau municipal (maire et adjoints), ont été investis lors du Conseil Municipal du 9 novembre.

LES COMMISSIONS, LEURS VICE-PRÉSIDENTS ET LES MEMBRES EXTÉRIEURS DÉSIGNÉS

- Commission Développement durable : **Patrick FILIPE / Mélanie MANGEANT**
- Commission Urbanisme et sécurité : **Fanny COLOMBO-DECORY / Gérard FABRE**
- Commission Associations, sports, culture et jumelage : **Christophe GENESTE / Stéphanie BEAUGNIER**
- Commission Travaux, accessibilité et forêt : **Joël DULAURANS / Francine DUMORA**
- Commission Festivités, communication et commerces : **Emmanuelle FILIPE / Bernard DUMORA**
- Commission Petite enfance, enfance et jeunesse et vie scolaire : **Christine DULUC / Alain PINGAUD**
- Commission Action sociale : **Annabel SAINSAIN / 1 membre prochainement désigné**

Cette initiative n'est qu'une première étape dans la construction de la démocratie participative à Salles. D'autres projets s'inscrivant dans cette volonté politique verront bientôt le jour.

MANDAT 2020-2026 : PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

Unis pour Salles



**Bruno
BUREAU**
MAIRE DE SALLES



**Nadège
DOSBA**
1^{ÈRE} ADJOINTE
Déléguee à l'administration
générale, aux ressources
humaines, à la démocratie
participative, à la
commande publique et aux
archives



**Patrick
ANTIGNY**
2^{ÈME} ADJOINT
Déléguee à l'urbanisme, à la
sécurité, au patrimoine
et aux quartiers



**Fabienne
PASQUALE**
3^{ÈME} ADJOINTE
Déléguee aux associations,
au sport, à la culture et au
jumelage



**Dominique
BAUDE**
4^{ÈME} ADJOINT
Déléguee à la transition
écologique, aux
déplacements, aux milieux
aquatiques, à l'agriculture
et l'alimentation et au
parc naturel régional des
Landes de Gascogne



**Sylvie
DUFOURCQ**
5^{ÈME} ADJOINTE
Déléguee à la solidarité,
à l'emploi, aux seniors
et aux logements d'urgence



**Morgan
BOUTET**
6^{ÈME} ADJOINT
Déléguee à la petite
enfance, à l'enfance,
à la jeunesse et à la
scolarité



**Christiane
PREVOST**
7^{ÈME} ADJOINTE
Déléguee aux travaux,
à la voirie, aux bâtiments
et équipements
communaux, aux réseaux,
à l'accessibilité et à la forêt



**Éric
CHAUFFETON**
8^{ÈME} ADJOINT
Déléguee à l'économie,
au commerce, à l'artisanat,
au tourisme, aux
animations, festivités
et manifestations locales
et à la communication



**Alain
BOURGUIGNON**
Conseiller municipal
déléguee à l'économie,
au commerce
et à l'artisanat



Bernard PLET
Conseiller municipal
déléguee à la voirie



**Jean-Louis
MARTEGOUTE**
Conseiller municipal
déléguee aux déplacements
et au développement
durable



**Anne-Marie
MOREIRA**
Conseillère municipale
à compter du 14 Décembre
2020



**Françoise
VELAÏZCO**
Conseillère municipale
déléguee aux finances
et au budget



**Carole
GREAUME**
Conseillère municipale
déléguee aux seniors
et mission handicap



**Hervé
GEORGES**

Conseiller municipal
délégué aux milieux
aquatiques, à l'agriculture,
à l'alimentation et au parc
naturel régional des Landes
de Gascogne



**Pierre
BROUSTE-LEFIN**

Conseiller municipal
délégué à l'emploi
et à la solidarité



**Carole
BONNAFOUX**

Conseillère municipale
déléguée aux ressources
humaines



**Florence
PEREIRA**

Conseillère municipale
déléguée à l'enfance
et à la jeunesse



**Frantz
MOUGEOT**

Conseiller municipal délégué
au plan local d'urbanisme



**Frédéric
ARAUJO**

Conseiller municipal délégué
aux bâtiments communaux,
à la gestion du domaine
public et à l'accessibilité



**Vanessa
DANIEL**

Conseillère municipale
déléguée aux affaires
scolaires



**Séverine
PLACE HANS**

Conseillère municipale
déléguée aux sports

LES ÉLUS DE LA MINORITÉ

Salles pour tous



**Patrice
JOUBERT**

Conseiller municipal



**Perrine
HEURTAUT**

Conseillère municipale



Tristan PAUC

Conseiller municipal



**Vincent
TECHOUYRES**

Conseiller municipal



**Corinne
LAURENT**

Conseillère municipale

Salles naturellement



**Jean-Dany
GARNUNG**

Conseiller municipal
délégué à la forêt,
aux espaces verts,
aux stades
et à la chasse

PERMANENCE DES ÉLUS

En dehors des horaires d'ouverture des services de la mairie et en cas d'urgence, vous pouvez joindre l' élu de permanence en appelant le 06 14 83 58 37 ou bien en envoyant un SMS à ce même numéro. Vous serez ensuite recontacté rapidement.

1^{ER} ADJOINTE : NADÈGE DOSBA

Nadège Dosba peut recevoir les administrés sur RDV les mardis et jeudis après-midi sur demande par mail à nadege.dosba@ville-de-salles.com

2^{ÈME} ADJOINT : PATRICK ANTIGNY

Patrick Antigny recevra les Sallois sur demande de RDV auprès du Service urbanisme par mail : urbanisme@ville-de-salles.com, en précisant : Nom et téléphone du demandeur, nature de la demande ou du projet, adresse ou n° pièce(s) cadastrale(s), descriptif sommaire du besoin.

3^{ÈME} ADJOINTE : FABIENNE PASQUALE

Fabienne Pasquale recevra les administrés à la demande, sur prise de RDV par mail à fabienne.pasquale@ville-de-salles.com

4^{ÈME} ADJOINT : DOMINIQUE BAUDE

Dominique Baude recevra les administrés à la demande, sur prise de RDV par mail à dominique.baude@ville-de-salles.com

5^{ÈME} ADJOINTE : SYLVIE DUFOURCO

Sylvie Dufourcq recevra les administrés à la demande, sur prise de RDV par mail à sylvie.dufourcq@ville-de-salles.com

6^{ÈME} ADJOINT : MORGAN BOUTET

Morgan Boutet tient une permanence sur RDV un mercredi par mois, au Service enfance-jeunesse. Pour le rencontrer, prise de RDV auprès du SEJ par mail : sej@ville-de-salles.com

7^{ÈME} ADJOINTE : CHRISTIANE PRÉVOST

Christiane Prévost recevra les administrés sur RDV le mardi après-midi, la prise de RDV se fait directement via l'adresse mail : christiane.prevost@ville-de-salles.com

8^{ÈME} ADJOINT : ERIC CHAUFFETON

Eric Chauffeton recevra les administrés à la demande, sur prise de RDV par mail à eric.chauffeton@ville-de-salles.com

CONSEIL COMMUNAUTAIRE CDC : LES ÉLUS SALLOIS MEMBRES DES COMMISSIONS

• RAPPEL :

Bruno BUREAU - Président de la Cdc, Nadège DOSBA - 6^{ÈME} vice-présidente

• DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – EMPLOI

Dominique BAUDE, Sylvie DUFOURCO, Vanessa DANIEL, Vincent TÉCHOUEYRES
Suppléants : Hervé GEORGES, Eric CHAUFFETON, Pierre BROUSTE-LEFIN, Tristan PAUC

• FINANCES – ADMINISTRATION GÉNÉRALE – COMMUNICATION

Nadège DOSBA, Pierre BROUSTE-LEFIN, Carole BONNAFOUX, Tristan PAUC
Suppléants : Bernard PLET, Françoise VELAZCO, Morgan BOUTET, Vincent TÉCHOUEYRES

• EAU – ASSAINISSEMENT – GÉMAPI
Dominique BAUDE, Patrick ANTIGNY, Jean-Louis MARTEGOUTE, Corinne LAURENT, Jean-Dany GARNUNG

Suppléants : Hervé GEORGES, Christiane PREVOST, Frédéric ARAUJO, Vincent TÉCHOUEYRES

• DÉCHETS ET ENVIRONNEMENT

Fabienne PASQUALE, Carole BONNAFOUX, Frédéric ARAUJO, Vincent TÉCHOUEYRES, Jean-Dany GARNUNG

Suppléants : Carole GREAUME, Frantz MOUGEOT, Séverine PLACE HANS, Perrine HEURTAUT

• URBANISME – AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE – COOPÉRATIONS TERRITORIALES

Hervé GEORGES, Frantz MOUGEOT, Patrick ANTIGNY, Corinne LAURENT

Suppléants : Dominique BAUDE, Alain BOURGUIGNON, Christiane PREVOST, Perrine HEURTAUT

• ACTION SOCIALE – ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES, SPORTIFS ET CULTURELS
Nadège DOSBA (vice-présidente de la commission)

Sylvie DUFOURCO, Vanessa DANIEL, Perrine HEURTAUT

Suppléants : Séverine PLACE HANS, Carole GREAUME, Morgan BOUTET, Corinne LAURENT

• MOBILITÉS – CADRE DE VIE – TOURISME

Dominique BAUDE, Alain BOURGUIGNON, Fabienne PASQUALE, Perrine HEURTAUT

Suppléants : Eric CHAUFFETON, Jean-Louis MARTEGOUTE, Vanessa DANIEL, Tristan PAUC

LES ASSOCIATIONS, CŒUR BATTANT DE LA VIE CITOYENNE



FABIENNE PASQUALE

ADJOINTE DÉLÉGUÉE AUX ASSOCIATIONS, AU SPORT, À LA CULTURE ET AU JUMELAGE

Qu'elles soient sportives, culturelles ou de loisir, au total, elles sont plus d'une centaine à animer Salles. La nouvelle équipe entend les replacer au centre de la vie municipale. Fabienne Pasquale, adjointe au Maire déléguée aux associations, au sport, à la culture et au jumelage détaille cette ambition.

QUELLE EST VOTRE PRIORITÉ POUR LE SECTEUR ASSOCIATIF À SALLES ?

Comme pour l'ensemble des politiques municipales, nous encourageons la démocratie participative. Il s'agit de rendre les associations actrices des projets et décisions qui les concernent directement. Elles veulent, à juste titre, participer davantage. Nous voulons les accompagner pour travailler ensemble, créer du lien entre elles. C'est pourquoi nous allons mettre en place, avec elles, un Conseil de la vie associative qui permettra l'installation de groupes de travail sur des thématiques ou des projets communs.

COMMENT SOUTENEZ-VOUS LES ASSOCIATIONS ?

Au-delà de l'attribution de subventions, nous essayons d'être à l'écoute des difficultés, en particulier en cette période compliquée. Le service Vie associative est également présent pour répondre aux questions et préoccupations de nos associations. L'important est de se connaître, de se parler, de rester en contact direct. Cette proximité est le seul moyen de mieux comprendre et cibler les besoins pour essayer d'y répondre au mieux, autant que faire se peut, bien entendu. C'est pourquoi il ne faut pas hésiter à nous contacter ou à nous interpeller lorsque l'on se croise dans Salles.

UN PROJET EMBLÉMATIQUE POUR LE MANDAT ?

Deux, en fait. Nous voulons réhabiliter notre gymnase afin de l'adapter aux besoins et créer une maison des associations au cœur de la commune, lieu ressource et de rencontre pour les nombreux bénévoles qui font vivre nos associations et donc notre commune au quotidien. Ces projets devraient être les premiers grands projets sur lesquels devra se pencher le Conseil de la vie associative, en lien avec les élus et services municipaux.



SÉVERINE PLACE HANS

CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE AUX SPORTS

« La situation actuelle des associations sportives est compliquée : nous les accompagnons pour qu'elles continuent à pratiquer dans les meilleures conditions malgré les restrictions.

À plus long terme, la réhabilitation du gymnase est une attente forte des associations et des pratiquants. C'est l'un des éléments qui contribueront à faire rayonner Salles, ses associations et les valeurs qu'elles portent. »

« NOUS SERONS DES FACILITATEURS

URBANISME : INFORMATIONS ET RAPPEL DES FORMALITÉS

Certaines modifications que vous souhaitez apporter sur votre propriété peuvent nécessiter une autorisation spécifique délivrée par la Commune. Les autorisations d'urbanisme sont des formalités administratives préalables à la réalisation des travaux de construction nouvelle, des travaux sur construction existante, des changements de destination et des travaux d'aménagement (lotissements, etc.).

Zoom sur



VOUS AVEZ UN PROJET ?

Le service Urbanisme vous oriente et vous accompagne pour préparer votre dossier : quel règlement applicable ? Quels dossiers nécessaires ? Quel délai d'instruction ? Recours ou non à un architecte ?

VOS CONTACTS :
urbanisme@ville-de-salles.com
 05.57.71.98.60

POUR ALLER PLUS LOIN

Le site du CAUE de la Gironde vous propose de consulter et télécharger des fiches pratiques et thématiques : rendez-vous sur cauegironde.com / Fiches pratiques / Autorisation d'urbanisme.

QUELQUES RAPPELS

- Toute démolition sur le territoire communal nécessite au préalable l'obtention d'un permis de démolir (délibération du Conseil Communal n°2008/02/12 du 18/02/2008).
- Toute clôture (dont portail) sur le territoire communal nécessite au préalable une non-opposition à déclaration préalable, qu'il s'agisse d'une clôture en limite séparative ou sur voie publique (délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Val de l'Eyre n°2019/11/05 du 27/11/2019).
- Tous travaux qui conduisent à la création, l'aménagement ou la modification d'un établissement recevant du public ne peuvent être exécutés qu'après autorisation de travaux (instruction de 4 à 5 mois selon les cas). (Article L111-8 du Code de la Construction et de l'Habitation).
- En l'absence de Règlement Local de Publicité, seul le Préfet est compétent en matière de publicité (instruction des dossiers et police). La commune de Salles se situant dans le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne, toute enseigne est soumise à autorisation. Les dossiers de demande doivent être adressés directement à la Mission Publicité, Service Urbanisme Aménagement Transport, 35 rue de Géreaux 33500 Libourne.
- Le numérotage des logements constitue une mesure de police générale que seul le Maire peut prescrire. Il est à solliciter pour tout nouveau logement, au moment de l'ouverture du chantier.

DES QUESTIONS SUR LA TAXE D'AMÉNAGEMENT ?

Pour la taxe d'aménagement, ses modalités et son calcul, vous retrouvez toutes les informations utiles sur le site du Gouvernement : economie.gouv.fr/particuliers/taxe-amenagement

La part communale est de 5% sur l'ensemble du territoire communal (délibération du Conseil Communal n°2011-11-07 du 07/11/2011), celle du Département de 1.3 %.

LES SERVICES

Les numéros principaux d'Enedis (ex-ERDF) sont :

- Le numéro urgence d'Enedis : **09 72 67 50 33**
 - Le numéro du service client d'Enedis (renseignements et raccordement) : **09 69 32 18 33**
 - Le numéro sur service client d'Enedis pour les professionnels : **09 69 32 18 33**
- * Les deux derniers chiffres correspondant au numéro du département concerné

Pour le service de l'eau et de l'assainissement collectif : Le gestionnaire SUEZ assure une permanence tous les vendredis matin (de 9h00 à 13h00) à l'espace 21 (Zone industrielle) de la Communauté de Communes du Val de l'Eyre. Vous retrouvez le numéro de téléphone sur votre facture.

Pour l'assainissement individuel : Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) à la Communauté de Communes du Val de l'Eyre : **05.56.88.85.88** ou www.valdeleyre.fr/Assainissement-non-collectif.html



URBANISME : POUR NOUS RENCONTRER





SERVICE URBANISME
de Salles

EN SEMAINE
SUR RDV

- Mardi : de 9h à 12h
- Jeudi : de 9h à 12h

PERMANENCE SUR RDV

- Pour les particuliers uniquement
- Le 3^{ème} samedi du mois de 9h à 12h
- AUCUN DÉPÔT DE DOSSIER

RDV en ligne sur www.ville-de-salles.com
Rubrique Cadre de vie / Urbanisme

PERMANENCE DE L'ÉLU ADJOINT À L'URBANISME :

- Sur demande écrite en précisant OBJET ; RÉFÉRENCE CADASTRALE ; DESCRIPTION DE LA DEMANDE (Urbanisme@ville-de-salles.com).

NOUVEAUTÉ !

Afin de faciliter l'accès au service urbanisme et de limiter l'attente en mairie, les permanences des mardis et jeudis matins se tiendront désormais uniquement sur RDV.

Pour cela, vous pouvez vous rendre sur le site rendezvousonline.fr / **Urbanisme / Salles** ou bien prendre rendez-vous par téléphone au **05 57 71 98 60**.

La prise de rendez-vous est également disponible pour les permanences du 3^{ème} samedi du mois.

LA POLICE MUNICIPALE VOUS INFORME

- Chaque propriétaire de terrain non-bâti, situé à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à une distance maximum de 50 m des habitations, dépendances, chantiers, ateliers ou usines lui appartenant, se trouve dans l'obligatoire d'assurer son entretien (Article L. 2213-25 du CGCT).
- Il est interdit de brûler les déchets, même verts et ce toute l'année (Arrêté Préfectoral du 14 juin 2017). Déchetterie de Belin-Beliet : valdeleyre.fr
- Les poubelles doivent être sorties uniquement la veille du ramassage et rentrées rapidement après celui-ci (Arrêté municipal du 20 mars 2012)
- Chaque administré détenteur d'oiseau doit en faire la déclaration en Mairie (Arrêté ministériel du 24 février 2006). Ce recensement permettra à la commune, en cas de développement de la grippe aviaire sur la région, de contacter facilement les propriétaires.
- Dans le cadre d'un recensement et afin d'éviter les accidents, il serait souhaitable que chaque propriétaire de cheval se fasse connaître auprès de la mairie. Ce n'est pas une obligation mais cela faciliterait l'identification des chevaux errants. Merci d'envoyer vos coordonnées et informations à police.municipale@ville-de-salles.com ou en contactant le **05 57 71 98 60**.

CORONAVIRUS : OÙ JETER LES MASQUES, LINGETTES ET GANTS ?

Depuis plusieurs semaines, la crise sanitaire du COVID-19 entraîne la recrudescence d'une pollution liée à des déchets d'un nouveau type : les lingettes, gants et masques usagés jetés sur la voie publique ou en pleine nature. Ces déchets potentiellement contaminés peuvent contribuer à la propagation du virus tout en affectant durablement notre environnement.

Les masques dits chirurgicaux en polypropylène se dégradent très lentement et passent ainsi par des multiples phases de fragmentation pouvant entraîner la libération dans l'environnement de microparticules transportables par l'air, l'eau et sur de longues distances.

Pour prévenir ce risque sanitaire et environnemental, le ministère de la Transition écologique et solidaire a communiqué des consignes à suivre impérativement pour jeter les masques, lingettes et gants.

Source : Ecologie.gouv.fr


MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
Ministère de la Santé

COVID-19

LES BONS GESTES
FACE AU CORONAVIRUS :
OÙ JETER LES MASQUES,
MOUCHOIRS, LINGETTES ET GANTS ?



Ces déchets doivent être jetés dans un sac poubelle dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel.



Lorsqu'il est rempli, ce sac doit être soigneusement refermé, puis conservé 24 heures.



Après 24 heures, ce sac doit être jeté dans le sac poubelle pour ordures ménagères.



Ces déchets ne doivent en aucun cas être mis dans la poubelle des déchets recyclables ou poubelle « jaune » (emballages, papiers, cartons, plastiques).

Pour les professionnels de santé et les personnes infectées ou symptomatiques maintenues à domicile : suivre les recommandations du ministère des Solidarités et de la Santé pour la gestion de vos déchets.

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

 GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS
 0 800 130 000

RENCONTRE AVEC FRÉDÉRIC BONNIN, AUTO-ENTREPRENEUR DANS LE MILIEU DE L'IMPRESSION 3D

COMMENT EST NÉE L'IDÉE DE CRÉER VOTRE ENTREPRISE, "3D PRINT SERVICES" :

Tout d'abord il faut savoir que j'ai travaillé pendant 30 ans pour le journal Sud-Ouest, en tant que technicien de maintenance et que j'ai toujours été personnellement attiré par le milieu de l'informatique, des jeux vidéo et de la mécanique.

Il y a 5 ans, j'ai décidé de m'intéresser à l'impression 3D, en janvier 2019 j'ai créé mon auto-entreprise en parallèle de mon activité professionnelle et c'est en mars 2020 que j'ai pu profiter d'un plan de départ volontaire pour me consacrer entièrement à ma jeune entreprise.

La fabrication additive est devenue une réelle passion, j'ai pris conscience de tout ce l'on pouvait créer et réparer grâce à ce système.

PENDANT LE CONFINEMENT, VOUS AVEZ SOUHAITÉ PARTICIPER À L'EFFORT COLLECTIF EN FABRIQUANT NOTAMMENT DES VISIÈRES :

Oui en effet, j'ai réalisé des visières de protection pour la mairie et la communauté de communes du Val de l'Eyre. J'ai aussi souhaité en faire don au personnel hospitalier ainsi qu'aux commerçants de notre commune.

En parallèle j'ai fabriqué bénévolement des valves pour les respirateurs de l'Hôpital d'Arcachon car ils étaient en rupture de stock. Ce projet a été repris par le service de réanimation de Pellegrin et enfin il y a eu un partenariat avec les Arts et Métiers de Bordeaux.

**« LA FABRICATION
ADDITIVE EST
DEVENUE UNE
RÉELLE PASSION**



COMMENT POURRIEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER VOTRE ACTIVITÉ, EN QUOI CONSISTE CE QUE VOUS APPELÉZ LA FABRICATION ADDITIVE :

Mon travail consiste à créer une pièce dans son entièreté, en faisant appel à l'impression 3D.

Quand un particulier ou une entreprise vient me voir avec une pièce à reproduire, je vais procéder en plusieurs étapes :

1. Je vais d'abord analyser la pièce et définir le matériau le plus adéquat, en fonction de ses caractéristiques à savoir sa solidité, dureté, flexibilité etc. On peut utiliser pratiquement tous les matériaux que l'on souhaite : du plastique biodégradable fabriqué à base d'amidon de maïs, du nylon, de l'ABS ainsi que des plastiques très techniques tels que le PEEK, l'ULTEM... ;
2. Ensuite il faut modéliser la pièce d'origine, soit en la scannant avec un scanner 3D, soit en la redessinant manuellement ;
3. Après cette étape je vais pouvoir réaliser une pièce test ;
4. Une fois la pièce test réajustée, je peux effectuer les dernières modifications et lancer l'impression finale.

Avec l'impression 3D on participe à la réduction des déchets. Grâce à la fabrication de pièces détachées, nous ne sommes plus obligés de jeter l'objet à cause d'une simple pièce cassée ou manquante.

AUJOURD'HUI, QUELS SONT VOS PROJETS ?

J'ai tout récemment acquis une imprimante d'une capacité d'1m³. Sur la Gironde, je suis le seul à en posséder une. Je vais pouvoir créer des pièces de très grandes dimensions, comme du mobilier, des maquettes architecturales, etc. J'ai également une imprimante capable d'imprimer les plastiques les plus durs qui existent (PEEK, ULTEM, PEI). Bien sûr, je suis tenté de vouloir faire évoluer mon entreprise mais je ne tiens pas non plus à brûler les étapes. Pour l'instant je m'installe, je mets en place des partenariats, notamment avec la société IDEOKUB de Bordeaux et si ça avance bien, l'ouverture d'un magasin sera la prochaine étape.

+ D'INFOS

Frédéric BONNIN
35 route de la Mole - 07 81 93 68 07
contact@3dprint-services.fr
3dprint-services.fr

LES NOUVEAUX COMMERÇANTS



CABINET VÉTÉRINAIRE ENERGIEVET

Les Drs CHEYSSAC et DE MEYER se font un plaisir de vous accueillir avec votre compagnon à quatre pattes au cabinet vétérinaire ENERGIEVET. De nombreux services vous sont proposés : acupuncture, chirurgie, analyses sanguines, imagerie médicale, hospitalisation, dentisterie, nutrition... Les consultations se font sur rendez-vous du lundi au samedi.

Lundi, mardi et jeudi : 9h-12h30 / 14h-19h
Mercredi : 9h-12h30 / 14h-18h
Vendredi : 9h-12h30 / 14h-20h
Samedi : 9h-12h30

CONTACT



2 chemin de la Lézardière
33770 SALLES
05 56 88 23 23
contact@energievet.fr - energievet.fr



2MIMMOBILIER

Nous sommes deux Mandataires Immobilier et nous vous accompagnons dans vos projets de vente ou d'achat dans la Ville de Salles et ses environs. Nous mettons à votre service nos connaissances du secteur, nous servons d'intermédiaire entre tous les acteurs de votre transaction -- Courtiers, Notaires entre vendeurs et acquéreurs Pourquoi nous ? : Habitants Sallois avec une bonne maîtrise du marché - Estimation réaliste de votre bien - Une vitrine locale où nous rencontrer.

2MImmobilier, l'immobilier de proximité

CONTACT



Christophe TOURNIER
07 84 44 36 38
christophe.tournier@2mvimmobilier.fr

Marlène GEFFROY
07 88 56 29 83
marlene.geffroy@2mvimmobilier.fr



STYLÉA LÉA PEDETTI

Architecte d'intérieur depuis 10 ans et sur la commune depuis 1 an maintenant, je suis au service des particuliers (rénovation, construction) mais aussi des professionnels (conception de locaux commerciaux, aménagement de bureaux, service auprès des agences immobilières). Je suis à l'écoute de vos besoins et de vos envies mais aussi de vos contraintes. Je suis disponible pour vous conseiller dans vos projets, vos démarches et vous aiguiller dans vos choix.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h et sur rendez-vous le mercredi et le samedi.

CONTACT



stylea-architecture.com
f STYLEA - Architecture d'intérieur
i Stylea_Architecture_Intérieure
06 60 63 89 50
stylea.architecture@gmail.com



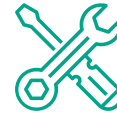
LE JARDIN DE NELL

Consultante en rangement et décoration, je vous conseille et vous accompagne pour aménager votre intérieur ou votre jardin afin de retrouver un mieux-être.

CONTACT



Estelle RABAT
06 89 92 77 43
lejardindenell@hotmail.com
lejardindenell.fr



ALPHA MULTI SERVICES

Je propose mes compétences aux particuliers comme aux professionnels afin de vous aider pour tous les petits travaux que vous ne voulez pas ou que vous ne pouvez pas faire ! Je peux intervenir pour diverses choses comme l'entretien de jardins, la tonte ou la taille de haie, le bricolage, la peinture, du nettoyage au karcher (terrasses, gouttières, murettes...), le soin des animaux en votre absence, l'aide à la mobilité comme la conduite pour les petites courses, les visites d'inspection (de sécurisation et de surveillance de domicile), la réception de marchandises.... Et bien plus encore !

CONTACT



Emmanuel SOUQUET
06 24 20 89 06
alphamultiservices@outlook.fr



LA FILLE DE LEYRE

« La fille de Leyre » est une micro-entreprise qui s'adresse à toutes les personnes qui ont besoin de quelqu'un pour faire les courses à leur place, entre Salles et Biganos. Cette activité est destinée à ceux qui souhaitent profiter de leur temps libre, de leur famille, de leurs amis et à ceux dont leur travail les accapare et bien sûr à nos anciens et aux malades.

Du lundi au vendredi : 9h-13h et 14h-19h
Samedi de 9h à 13h

CONTACT



Karine Cotiniaux
06 01 08 06 82
lafilledeleyre@gmail.com

À NOTER !

Vous venez de démarrer une activité sur la commune de Salles ?

Faites-vous connaître auprès d'Éric Chauffeton, adjoint au maire délégué au développement économique, par mail : eric.chauffeton@ville-de-salles.com et auprès du Service Communication par mail : communication@ville-de-salles.com ou par téléphone au **06 11 51 29 94**.

UN SERVICE GRATUIT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE L'EYRE

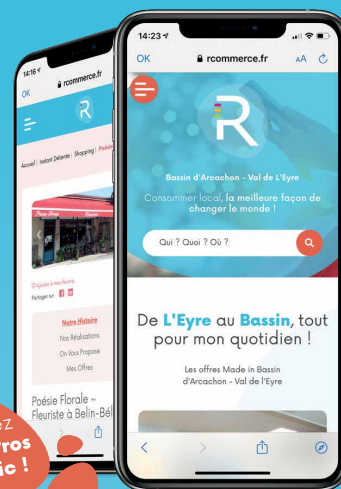


RCOMMERCE.fr

VAL DE L'EYRE - BASSIN D'ARCACHON

CONSOMMER LOCAL

LA MEILLEURE FAÇON DE CHANGER LE MONDE !

Retrouvez
tous vos Pros
en un clic !

J'HABITE À SALLES,

je soutiens les commerçants, les entrepreneurs et artisans de ma ville en faisant mes achats et commandes sur **RCOMMERCE.fr**, la plateforme qui valorise le circuit-court dans le Val de l'Eyre et sur le Bassin d'Arcachon.



RCOMMERCE.FR EST UN SERVICE PUBLIC

créé depuis 2016 par la Communauté de Communes du Val de l'Eyre. Il est **GRATUIT** pour soutenir les professionnels du territoire.

VOUS ÊTES UN PROFESSIONNEL, PAS ENCORE INSCRIT SUR RCOMMERCE.FR ?

CONTACTEZ-NOUS AU 06 26 38 55 75
ou par mail : rcommerce@valdeleyre.fr
Communauté de Communes du Val de l'Eyre



soutenu par
ma ville



ASSOCIATIONS : CONFINÉES MAIS SOLIDAIRES



HARMONIE DE SALLES*

Concert Sainte Cécile de l'Harmonie et Orchestre Junior le samedi 5 décembre à 18h30. Concert de printemps de l'Harmonie le samedi 27 mars à 18h30. * lieu à définir.



LES JARDINS DE SILLAC

C'est bientôt la saison creuse pour l'association Les Jardins de Sillac, mais cette période n'est pas synonyme d'hibernation. En effet, les livraisons ponctuelles seront toujours assurées pour nos adhérents sur les sites de Sanguinet et Salles.

Les coordinateurs vont s'activer sur les commandes de pommes, d'agrumes, de fromages, de miel, de spiruline ou encore de poulets, de quoi se régaler avec des produits de qualité !

C'est à cette période que la réflexion sur les actions à mener aux beaux jours va se décider, il s'agit de l'organisation des journées portes ouvertes, de notre participation à des événements locaux, de la sélection de dates pour les soirées du Panier Culturel, de la mise en place de visites pédagogiques à la ferme...

Ce début d'année sera le moment de recruter un jeune en service civique pour donner main forte à nos bénévoles tout en s'intéressant à la vie trépidante d'une association locale.

Notre assemblée générale, moment fort de notre début d'année se déroulera le dimanche 24 janvier 2021.

INFORMATIONS

lesjardinsdesillac.fr - amapsillac@gmail.com



DU BRUIT EN COULISSES

L'association Du Bruit En Couliesses vous propose des spectacles de théâtre mis en scène par une metteuse en scène professionnelle.

- Dimanche 13 décembre 2020 - Cabaret d'hiver - Salle des fêtes du Bourg à 16h
- Samedi 3 avril à 20h30 et dimanche 4 avril 2021 à 15 h - Spectacle - Salle des fêtes de Lavignolle
- Vendredi 21 mai 2021 à 20h30 - L'île des esclaves de Marivaux - Salle des fêtes du Bourg

DBEC organise aussi, en partenariat avec des associations locales, un festival de théâtre et de musique, POPUL'EYRE, au mois de juin dans le parc du château de Salles.

DBEC propose enfin des stages ados durant les vacances d'hiver du 08 au 12 février et de printemps du 19 au 23 avril.

INFORMATIONS

dubruitencouliesses@orange.fr
dubruitencouliesses.wixsite.com/dbec



AUTOUR DU FIL ET DU CARTON

L'association propose des stages de construction de meubles en carton ondulé les samedis et dimanche.

Pour rappel : les cours de couture ont lieu les lundis de 10h à 12h et 1 samedi par mois de 10h à 17h

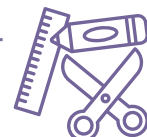
Les jeudis les cours sont axés autour de la laine (crochet, tricot, tissage) de 14h à 17h

Toutes les activités se déroulent dans le préfabriqué Sylvie Ducourneau.

INFORMATIONS

07 81 40 52 72

L'EYRE DES LOUPIOTS A FAIT SA PREMIÈRE RENTRÉE



L'Eyre des Loupiots a été fondée en janvier 2018 (association loi 1901) par une enseignante, Laetitia Wiet, entourée de personnes désireuses d'offrir aux enfants une éducation leur permettant de s'épanouir et d'apprendre dans un cadre bienveillant et respectueux de leurs rythmes d'apprentissages. L'école est basée sur les pédagogies de Maria Montessori, Célestin Freinet et enrichies par les dernières découvertes en neurosciences. Elle propose aux enfants de travailler avec un matériel précis, par cycle, et non plus par niveau, mais aussi avec de nombreux autres supports en adéquation avec les programmes de l'éducation nationale.

Après de nombreuses difficultés et barrières à trouver un local, les Loupiots ont fait leur rentrée et quelle rentrée ! L'école bilingue (anglais tous les jours avec l'éducatrice Sophie Duffour) est implantée sur la commune de Salles au cœur du parc naturel de la forêt des Landes de Gascogne. L'accueil de ce projet par M. le Maire et les partenaires locaux est une réelle réussite et nous conforte dans l'idée de s'agrandir dès l'année prochaine et d'ouvrir une 6ème classe afin de clôturer un cycle 3. Les approches actives, naturalistes et solidaires sont la dynamique de l'établissement.

Cependant, l'école est une association, privée hors contrat, elle a besoin de mécénats (déductibles des impôts) afin de financer ces actions, renouveler le matériel des enfants et faire perdurer ce beau projet.

À ce jour 7 petits Loupiots de la commune de Salles nous ont rejoint mais aussi d'autres de Belin-Beliet, du Barp, de Mios, de Sanguinet et de Pissos.

GROUPE MAJORITAIRE « UNIS POUR SALLES »

Ce premier bulletin municipal de la mandature nous donne la possibilité de vous renouveler tous nos remerciements pour la confiance accordée le 28 juin 2020. Ce résultat a été obtenu par le travail du groupe « Unis pour Salles » (UpS) et de ses nombreux soutiens. Unies, cohérentes toutes ces personnes ont, sous l'impulsion de son binôme, élaboré un programme novateur pour Salles. UPS, en renouvelant son CA dans les prochaines semaines maintiendra son engagement, assurant ainsi un lien continu entre la population et ses élus. Fidèle à ses engagements la majorité a mis en place les commissions ouvertes nécessaires à une démocratie participative avec la présence d'élus minoritaires et de deux administrés dans la quasi-totalité de celles-ci. Comme promis, l'attribution du poste de vice-président de la commission finances a été confiée à un élu de la minorité. Cet élargissement au profit d'administrés permet de développer sous toutes leurs formes les liens sociaux entre les acteurs de la vie salloise (associations, artisans, commerçants, chefs d'entreprise, nos aînés et nos jeunes). Tous les membres du conseil se sont engagés en signant le règlement intérieur du conseil municipal à respecter la charte de l'élu local et la charte déontologique du conseil municipal. Pour une parfaite concordance entre les écrits et les actes, un déontologue sera prochainement nommé. Pour conclure nous remercions l'ensemble des personnels qui, comme les élus, sont au service de la population à qui nous souhaitons, malgré les restrictions sanitaires, des fêtes de fin d'année les plus agréables possibles.

Pour le groupe majoritaire, Alain BOURGUIGNON

GROUPE MINORITAIRE « SALLES POUR TOUS »

Les Salloises et les Sallois se sont exprimés le 28 juin en donnant à notre commune une nouvelle majorité. Notre Groupe minoritaire issu de la Liste « Salles Pour Tous » est constitué de 5 élus et nous remercions tous ceux qui nous ont fait confiance. Le dénominateur commun de notre groupe est constitué par son unité, sa cohésion, des valeurs fortes telles que la droiture, le pragmatisme, la rigueur, son expérience et son expertise dans de nombreux domaines d'intérêt collectif et enfin l'envie et la motivation de faire progresser notre commune. Nous avons aujourd'hui le regard résolument tourné vers l'avenir, c'est pour cette raison que nous avons renommé notre Groupe « Salles, l'Avenir Ensemble ». Nous serons dès lors une opposition constructive mais vigilante comme nous avons déjà pu le démontrer en quelques mois car la démocratie n'existe que par le pluralisme et la confrontation des idées. Une opposition proche du terrain, alliant le bon sens et le réalisme, qui ne se contentera pas de donner un quitus à la politique municipale mais qui sera aussi force de proposition. Nous avons une lourde responsabilité que nous souhaitons assumer pleinement, celle de ne pas vous décevoir. Vous pouvez compter assurément sur notre implication personnelle.

Nous vous invitons à nous suivre régulièrement sur notre page Facebook « Salles, l'Avenir Ensemble » ou nous joindre à l'adresse salleslavenirensemble@gmail.com

À très vite !

Perrine Heurtaut, Corinne Laurent, Vincent Techoueyres, Tristan Pauc & Patrice Joubert

GROUPE MINORITAIRE « SALLES NATURELLEMENT »

Je souhaite vivement remercier Monsieur le Maire ainsi que l'ensemble de ses collègues de la majorité municipale, pour m'avoir accordé leur confiance lors du vote pour l'élection à la Vice-Présidence de la commission des finances publiques.

J'apporterai une attention toute particulière et le sérieux nécessaire à la gestion rigoureuse des finances publiques avec l'aide de mes collègues et celle du personnel municipal dédié.

Jean-Dany GARNUNG - Salles Naturellement

DU 21 JANVIER AU 20 FÉVRIER 2021



RECENSEMENT

de la population 2021



CETTE ANNÉE, VOUS ÊTES CONCERNÉ(E) PAR LE RECENSEMENT
www.le-recensement-et-moi.fr



JANVIER

DIMANCHE 03

Loto - Amicale pompiers
 Salle des fêtes du bourg

SAMEDI 09

Sainte Barbe - Amicale pompiers
 Salle des fêtes Bourg

MERCREDI 13

[De 09h00 à 18h00]
 Belote - Fnaca
 Salle des fêtes Bourg

SAMEDI 16

[11h00]
 Voeux du maire
 Salle des fêtes Bourg

SAMEDI 16

[20h30]
 Théâtre Thé en Vrac
 Salle des fêtes Bourg

DIMANCHE 17

[14h30]
 Loto - Amicale Lanot
 Salle des fêtes Bourg

SAMEDI 23

Loto - USS Rugby
 Salle des fêtes Bourg

SAMEDI 30

[20H30]
 Théâtre du Lys
 Salle des fêtes Bourg

DIMANCHE 31

Loto - CA Sallois
 Salle des fêtes Bourg

FÉVRIER

DIMANCHE 07

Loto - Gymnastique Volontaire
 Salle des fêtes du bourg

DIMANCHE 07

[14h30]
 Loto - Amicale Lanot
 Salle des fêtes du bourg

DIMANCHE 07

[Journée]
 Bourse vêtements - APE Lavignolle
 SdF Lavignolle

VENREDI 12

Jeux de société - APE Lavignolle
 Salle des fêtes du bourg

DIMANCHE 14

[14h30]
 Loto - Amicale Lanot
 Salle des fêtes du bourg

MERCREDI 17

[De 09h00 à 18h00]
 Belote - Fnaca
 Salle des fêtes du bourg

VENREDI 19

[18h00]
 Cérémonie
 Place du monument aux morts

SAMEDI 20

Carnaval - Service Enfance Jeunesse
 Salle des fêtes Bourg

SAMEDI 27

Concert - Harmonie de Salles
 Salle des fêtes du bourg

DIMANCHE 28

Loto - Les enfants d'abord
 Salle des fêtes du bourg



TERRASSEMENT
RESEAUX EDF
TELECOM - EAUX - GAZ
TOUT A L'EGOUT
ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL
NETTOYAGE TERRAINS
ABATTAGE - EVACUATION
REMBLAI - TERRE
CREATION D'ALLEES

06 30 56 39 68
cdtp.dealmeida@gmail.com

ARA
Aquitaine Repas et Assistance
POUR VOUS SOULAGER AU QUOTIDIEN !

- Livraison de repas
- Aide à domicile
- Gardes et surveillance nocturnes des personnes

Réduction ou crédit d'impôt*
de **50%**
sur les sommes engagées

*Selon la législation en vigueur

À VOTRE SERVICE DEPUIS 2004

www.aquitaine-repas-assistance.fr
05 56 54 87 87

TAXI SALLOIS
33770 SALLES
ALGLAVE Eric
toutes distances: 7j/7 - 24h/24

Transports médicaux assis,
professionnels, scolaires et personnels
CONVENTIONNE SECURITE SOCIALE

Port: 06-68-36-54-08
Tél/fax: 05-56-88-44-20
Mail: e.alglave@orange.fr
Site: TAXISALLOIS.COM

Maçonnerie Générale
Carrelage
Neuf et Rénovation

Eric HENRY

Eric HENRY 06 79 91 82 70

30 route d'Argilas
33770 SALLES
eric-henry088@orange.fr

Maçonnerie Générale
Neuf & Rénovation

Construction Maisons
Piscines
Carrelage-Faïence
&
Bordures, Clôtures
Allées, Tranchées
Raccordement
tout à l'égout

Carrefour market SALLES

Des PROMOTIONS toute l'année.
Une équipe à votre service.

HORAIRES D'OUVERTURE
Ouvert du lundi au samedi de 8h45 à 19h30
Ouvert le dimanche matin

06 01 35 45 88
jeremy.tournessi@sfr.fr

CONSTRUCTION BOIS

jeremy.tournessi@sfr.fr

www.eurl-jtcb.fr
13 rue Alain Peronneau - 33 830 BELIN-BÉLIET - SYLVIA 21

📍 Suivez-nous sur JT Construction Bois

Charpente
Couverture
Toit Terrasse
Murs Ossature Bois
Extension de maison
Terrasse Bois
Bardage
Lambris
Parquet
...

CONSTRUCTIONS Fontell
Entreprise générale du bâtiment

Gros oeuvre maçonnerie - Neuf - Rénovation - Extension

55 bis Chemin du Pujeau, 33770 SALLES
jean.dussier@wanadoo.fr
www.constructions-fontell.fr

05.56.88.17.15
06.80.61.31.92

VOS AVOCATS À SALLES

DELTHIL & CONDEMINÉ
DÉFENSE ET CONSEIL

Avocats à la cour d'Appel de BORDEAUX
9 place Saint Pierre - 33770 SALLES
Site web : www.avocatsdelthilcondeminebordeaux.com
Tél : 05 56 88 13 71 Fax : 05 56 01 28 09

CONSULTATIONS SUR RENDEZ-VOUS

Des avocats proches de vous : Particuliers, Entreprises, Associations, Collégivités